

COMMUNE DE SAINT-POINT LAC**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021****Affiché le 29 janvier 2021**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Point Lac s'est réuni à la Mairie le 25 janvier 2021, à 19 heures 10, sur convocation de Mme le Maire en date du 21 janvier 2021.

Présents : Mmes Mélanie ALPY, Patricia FAGIANI, Elodie ROBBE, Mathilde COUTURIER et M. François HANROT.

Etaient absents excusés : Mme Lisa RUBILONI donnant procuration à Mme Elodie ROBBE, Mme Françoise NORMAND donnant procuration à Mme Mathilde COUTURIER, Mme Aurélie GRARD et Mme Sandrine VALLET donnant procuration à Mme Patricia FAGIANI (conformément à la législation en vigueur liée à l'état d'urgence sanitaire).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde COUTURIER

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents le 25 janvier 2021.

I. ADMINISTRATION

- Evolution du contrat d'embauche de l'employé communal polyvalent :

Changement du temps de travail pour le poste d'agent technique qui passe à 50 %.

A compter du 01/02/2021, M. Tanguy GAGELIN est nommé stagiaire au poste d'adjoint technique territorial échelon 2 indice brut 355.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces y afférant.

- Nouvelle Bonification Indiciaire

Attribution de la NBI pour Mme Emilie SENECHAULT et M. Tanguy GAGELIN. Elle consiste en points d'indice majoré supplémentaires en reconnaissance d'une responsabilité ou une technicité particulières liées à l'emploi occupé.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le financement de l'opération.

- Bilan de répartition des tâches élus / agents

Mise en fonctionnement d'un cahier et d'un tableau prévisionnel des tâches afin de permettre à Tanguy GAGELIN de gagner en autonomie et en efficacité dans la gestion de son agenda. Les élus pourront indiquer les interventions qu'ils auront identifiées. La première adjointe sera chargée des arbitrages éventuels pour le calendrier de mise en œuvre.

L'équipe municipale confirme le principe de réunions de travail ouvertes aux habitants autour de différents projets à venir. Dans le bulletin de décembre dernier, un premier projet consistant à la création d'un jardin partagé était annoncé. Il sera officiellement lancé dans les prochaines semaines.

II. LIEN SOCIAL, COMMUNICATION

Afin de permettre une meilleure participation des habitants à la vie de la commune, l'adhésion à la plateforme « Maires et Citoyens » a été concrétisée. Cet outil numérique d'échanges fonctionne sur le principe des réseaux sociaux, mais reste strictement réservé aux habitants de St-Point Lac. Une information papier va être distribuée pour donner les informations nécessaires à l'inscription et à l'utilisation de ce nouvel outil.

Le changement d'hébergeur du site internet de la commune a pris un peu de retard. Campagnol.fr organise une formation en ligne à destination des élus de la commission en charge du site.

III. ECONOMIE / BUDGET

- Syndicat des Tareaux

Suite à la réunion du conseil syndical du 15 janvier, un compte-rendu des travaux à venir a été transmis à la Mairie. Le remplacement des modules d'ultrafiltration est à prévoir pour 2022. Les premières prévisions estiment le coût du chantier dans une fourchette de 300 000 à 500 000 € HT par (chiffré par Gaz et Eaux). Le conseil syndical se donne pour 2021 pour poursuivre l'étude de ce dossier avant de prendre une décision définitive.

IV. TOURISME / CAMPING

Elise PETITE a pris ses fonctions dans la gestion du camping municipal.

Une fiche de poste de chargé.e d'accueil est diffusée (Facebook, Mairies, Pôle Emploi, Espace Mont d'Or...) afin de remplacer Cyril Richard-Bôle qui a mis fin à sa collaboration avec la commune à l'issue de la saison 2020.

V. URBANISME

Une réunion de travail avec Mme CARRARO, de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Doubs, est décidée. Il s'agit de faire un point de situation de la commune ainsi que de plusieurs problématiques spécifiques liées aux principes de protection patrimoniale et environnementale.

L'arrêté de prescription de la procédure de modification du PLU a été signé. S'en suivra une demande d'ouverture d'enquête publique auprès du Tribunal Administratif.

Le bureau municipal a rencontré un architecte CAUE et un chargé de développement territorial du Département pour engager une réflexion portant sur le patrimoine communal au sens large (bâtiments et espaces publics).

VI. PROCHAINES REUNIONS

Commission Urbanisme : 01/02/2021 à 19 heures

Réunion de travail « liaisons douces » : 06/02/2021 à 9 heures 30

Conseil Municipal : 22/02/2021 à 19 heures

VII. QUESTIONS DIVERSES

Commission communautaire Ski nordique, VTT, randonnée : demande de damage du chemin du tour du lac afin de permettre l'accès piéton par temps de neige.

Prochaine rencontre avec Christian Schawlb pour l'éventuelle organisation du triathlon 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50

Mme Le Maire, Patricia FAGIANI